

■ **Fondation Jacques et Marguerite Chenevière**, à Genève, CH-660-0767992-2, distribuer tout ou partie des revenus du capital de dotation à des institutions reconnues, etc. (FOSC du 14.08.2003, p. 6). Les pouvoirs de Du Pasquier Pierre, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés.
Journal no 3412 du 09.03.2007
(03839514 / CH-660.0.767.992-2)